

ANNALES
DU
GROUPE NUMISMATIQUE
DE
PROVENCE



V
AIX-EN-PROVENCE

1990

LE PAPE JULES II

ET SON MONNAYAGE EN AVIGNON

C'est à son oncle Francesco della Rovere (de La Rovère), général des Franciscains en 1464, cardinal en 1467, puis pape sous le nom de Sixte IV du 9 août 1471 au 12 août 1484, que l'ancien petit batelier de Savone Julien (Giuliano) della Rovere (= "du Rouvre", "du Chêne"), né le 5 décembre 1443¹ à Albisola, à cinq kilomètres au nord de Savone, doit sa brillante carrière ecclésiastique. Deuxième fils de Raffaello, artisan tisserand, et de Theodora Manerola, d'origine grecque, Julien avait fait ses études à Pérouse et il était devenu franciscain comme son oncle. Après l'élection de ce dernier au pontificat, de frère mineur, il devient évêque de Carpentras (16 octobre 1471), puis cardinal le 15 décembre de la même année. Il accumule alors les responsabilités (il est notamment gonfalonier de l'Église, c'est-à-dire général des armées pontificales)... et les bénéfices ecclésiastiques: évêchés et abbayes tant en Italie qu'en France, en Suisse et dans le Comtat-Venaissin. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point. Il compte alors, avec son cousin Pietro Riario, parmi les cardinaux les plus riches, après Rodrigue Borgia et Ascanio Sforza. La mort de son cousin le 5 janvier 1474 lui permet de passer au premier plan et de se donner les moyens de son ambition: succéder à son oncle.

Après une première campagne militaire victorieuse en Ombrie (1474), il reçoit l'archevêché d'Avignon (21-11-1475), puis la légation en France et en Avignon (21-2-1476). Nous reviendrons sur cette période de sa vie particulièrement importante pour notre propos centré sur Avignon et le Comtat-Venaissin. Rentré en Italie à l'automne 1476, il s'occupe des affaires italiennes, et notamment des difficiles relations entre Florence et la papauté. Après la trêve qui suit la prise d'Otrante par les Turcs (11-8-1479), Julien est nommé légat pour la France, les Pays-Bas et l'Outre-Manche (28 avril 1480). Il quitte Rome le 9 juin avec pour mission de réconcilier le roi de France Louis XI et l'empereur d'Autriche Maximilien, qui avait reçu par sa femme Marie de Bourgogne une partie de l'héritage de Charles le Téméraire, et d'associer la France à la croisade projetée contre les Turcs. Il s'occupera aussi, nous le verrons, de la succession du roi René. En décembre 1481, il quitte Avignon et rentre à Rome le 3 février 1482.

Sixte IV le charge de conclure avec Venise une alliance contre Ferrante, roi de Naples, qui l'avait abandonné dans la guerre contre Florence. Mais Ferrante trouve de nombreux alliés (Ferrare, Milan, Florence, Mantoue, Bologne, Urbino), et, si les Vénitiens envahissent le territoire de Ferrare, le pape, lui, se trouve rapidement en mauvaise posture. Julien conseille donc à son oncle de faire la paix avec Naples. Ses négociations aboutissent au traité du 12 décembre entre le pape, Naples, Milan et Florence, qui garantissent à Hercule d'Este le duché de Ferrare (12-12-1482). Les Vénitiens refusent de se joindre à cette alliance et continuent leur campagne contre Ferrare. Ludovic le More fait défection et Sixte IV doit accepter une paix peu glorieuse qui laisse à Venise le bénéfice de ses conquêtes (Bagnolo, 7-8-1484). Quelques jours après, il meurt.

Voyant qu'il ne peut pas l'emporter contre Rodrigue Borgia, Julien se retire et fait élire le 29 août le génois Giambattista Cibo, qui prend le nom d'Innocent VIII. Julien exerce sur lui une très forte influence, notamment pendant la guerre contre Naples, à partir de 1485. Devant la menace que constitue l'alliance de Milan (Ludovic le More), Florence (Laurent de Médicis) et Naples, Julien suggère de faire appel au roi de France Charles VIII, qui a hérité des droits angevins sur Naples. Naples fait alors semblant de se soumettre... pour un court moment ! En mars 1487, Innocent VIII se rapproche de Laurent de Médicis et relance l'idée d'une croisade par l'appel solennel du 8 mai 1489.

À sa mort, le 25 juillet 1492, Julien se heurte à Rodrigue Borgia; ses appuis (Gênes, Naples et la France) sont trop voyants, et c'est Rodrigue qui est élu pape le 10 août, sous le nom d'Alexandre VI. Assez vite, Julien s'oppose à lui. En février 1494, Charles VIII, éconduit par Alexandre VI dans ses prétentions au royaume de Naples, propose à Julien une alliance qui vise à obtenir l'invalidation de l'élection d'Alexandre VI et l'organisation d'une expédition militaire en Italie. Julien quitte alors - nous sommes à la fin avril - sa place-forte d'Ostie pour Savone, puis Nice, Avignon et enfin Lyon, où il rencontre Charles VIII au début du mois de juin. Le roi de France passe en Italie en septembre. Le 31 décembre, accompagné de Julien, il entre à Rome. Mais, au lieu de déposer le pontife, il négocie avec lui, au grand dam de Julien ! Charles VIII quitte Rome le 22 février 1495 et s'aperçoit vite qu'il a été dupé. Il pénètre en vainqueur, toujours avec Julien, à Naples le 22 février. Mais le premier avril se noue à Venise une alliance contre les Français qui rassemble, outre Venise et Milan, l'empereur Maximilien, l'Aragon et la Castille. Pour éviter d'être bloqué à Naples, Charles VIII doit commencer le 20 mai une retraite d'autant plus difficile que ses soldats sont atteints de syphilis. La victoire de Fornoue (6 juillet) lui permet de se retirer en assez bon ordre. Mais, attaqué en Toscane par Maximilien et en Languedoc par Ferdinand d'Aragon, Charles VIII ne peut

secourir l'armée qu'il a laissée à Naples, et en juillet 1496 le vice-roi Gilbert de Montpensier doit capituler.

À la fin de l'année, Charles VIII entreprend une nouvelle expédition en Italie, à laquelle Julien s'associe. Aussi ses biens à Rome sont-ils confisqués. Il est alors tenté de se réconcilier avec Alexandre VI qui lui fait des avances. Mais il s'arrête à Asti, en attendant de voir comment va réagir Milan à la nouvelle alliance d'Alexandre VI avec les Aragonais de Naples. La mort accidentelle de Charles VIII le 7 avril 1498 le met en fâcheuse posture: Louis XII, qui veut avant tout Milan et l'annulation de son mariage avec Jeanne de France pour pouvoir épouser Anne de Bretagne, se rapproche d'Alexandre VI en offrant à César Borgia, relevé de ses vœux, le nouveau duché de Valentinois. Faisant preuve d'un grand sens politique, Julien se réconcilie avec Alexandre VI et facilite le séjour de César Borgia en France et son mariage avec Charlotte d'Albret, sœur du roi de Navarre. Il participe aussi aux tractations avec Venise qui aboutissent à une alliance contre Ludovic le More pour la conquête du Milanais, jurée le 9 février 1499 sur le missel qu'il tient lui-même... ce qui ne l'empêche pas de jouer double jeu et de renseigner Ludovic le More! César Borgia fait d'ailleurs de même! Julien ne quittera Avignon pour l'Italie que lorsqu'il aura appris la fuite de Ludovic devant l'avance des troupes françaises (septembre 1499). Il entre à Milan le 6 octobre, avec Louis XII, César Borgia et le cardinal Georges d'Amboise, ministre du roi de France. Il est à Rome au début de 1500. Mais, devant le développement de la puissance de César Borgia qui s'est emparé de la Romagne pontificale, Julien préfère se retirer à Savone. Le 5 août 1503, César et Alexandre sont intoxiqués - ou empoisonnés - lors d'un banquet. Alexandre VI meurt le 18 août 1503.

Dès le 3 septembre, Julien est rentré à Rome. Georges d'Amboise, candidat officiel de Louis XII et soutenu par les Borgia, y arrive le 10. Mais les cardinaux espagnols ne suivent pas les consignes des Borgia. Julien est en tête le 21 septembre; mais les voix sont très dispersées. Georges d'Amboise négocie alors l'élection d'un pape de transition, François Tedeschini, neveu de Pie II, octogénaire et infirme, qui est élu le 22 septembre sous le nom de Pie III. Mais il meurt 26 jours plus tard, le 18 octobre, empoisonné ont dit certains. Georges d'Amboise sent qu'il ne pourra pas être élu, et il se rallie, avec les Espagnols et César Borgia réfugié au Château Saint-Ange, à la candidature de Julien. L'autre concurrent possible, Ascanio Sforza, a dépensé toutes ses ressources lors du précédent conclave. Julien promet tout ce qu'on lui demande et fait de nombreuses largesses. Aussi est-il élu dès le premier tour de scrutin à la quasi unanimité, le 1er novembre 1503.

Julien est enfin parvenu à ses fins. Il prend le nom de Jules II. Pourquoi un tel choix ? Ordinairement, le choix de son nouveau nom par un pape

traduit la volonté de se référer à celui dont on prend le nom. Mais les rapports qu'Ivan Cloulas établit entre Jules I, pape de 337 à 352, et Jules II paraissent bien ténus². Aussi est-il plus vraisemblable que Julien ait voulu choisir un nom à la fois apparenté au sien propre et qui évoquait le grand général et le grand politique de l'Antiquité: Jules César, modèle de son adversaire César Borgia.

Raconter en détail tout le pontificat de Jules II dépasserait les limites de cette étude. Aussi me contenterai-je d'évoquer rapidement les deux aspects majeurs de ce pontificat (le rétablissement de la puissance temporelle du Saint-Siège et l'action de l'humaniste en faveur des arts et des lettres) avant de concentrer mon attention sur les rapports de Jules II, avant et après son élection, avec le Comtat-Venaissin, et sur son monnayage en Avignon.

Jules II s'était engagé avant son élection à organiser une croisade et à convoquer dans les deux ans un concile pour réformer l'Église. En fait, la grande idée de ce pape homme de guerre et fin stratège politique est d'asseoir la puissance temporelle de la papauté. Pour cela, il faut reconstituer les États de l'Église et les mettre à l'abri de toute intervention étrangère. Or, une bonne partie de la Romagne est alors tenue soit par les partisans de César Borgia, soit par les Vénitiens, soit par des tyrans locaux (par exemple les Bentivoglio à Bologne). Jules II fait arrêter César Borgia (21-11-1503) et n'accepte de le libérer que sous promesse de remettre les villes de Romagne qu'il a fait occuper. Comme il n'a pas rendu Forlì, Jules II le fait à nouveau arrêter, à Naples où il s'était imprudemment réfugié (27 mai 1504), et il obtient du roi d'Aragon que César soit emprisonné en Espagne. César y est emmené le 20 août; il s'évadera le 15 octobre 1506, et trouvera la mort en Navarre espagnole le 12 mars 1507, alors qu'il combattait pour son beau-frère.

Jules II veut aussi récupérer les places occupées par les Vénitiens. Il obtient par la négociation la restitution de quelques unes d'entre elles en mars 1505. Puis il se concilie l'aide de la France, qui a renoncé à Naples, et la neutralité bienveillante de Venise pour libérer le patrimoine de saint Pierre: en septembre 1505, il soumet Pérouse; et, le 11 novembre 1506, il entre dans Bologne. Il ne reste plus qu'à récupérer les dernières places de Romagne tenues par les Vénitiens. Jules II favorise alors le rapprochement de Louis XII avec l'empereur Maximilien, qui conduit à la Ligue de Cambrai (10-12-1508), regroupant la France, l'Empire, l'Angleterre et l'Espagne, officiellement en vue de la croisade, mais en fait dirigée contre Venise. Une dernière fois, Jules II essaie de négocier avec la Sérénissime. Mais, comme il n'obtient pas satisfaction, il entre dans la Ligue le 23 mars 1509 et frappe Venise d'interdit. Le 14 mai 1509, les Vénitiens sont battus à Agnadel. Le pape et l'Espagne obtiennent ce qu'ils voulaient: les villes de Romagne pour l'un; les ports des Pouilles pour l'autre. Et les Français apparaissent alors

comme trop puissants et arrogants. Jules II a eu ce qu'il voulait; il lui faut maintenant écarter de ses états les puissances étrangères, et d'abord la France, qui devient trop puissante en Italie: elle entraîne avec elle contre Venise non seulement les Impériaux, mais aussi Ferrare, contre la volonté du pape son suzerain qui voulait arrêter la guerre. Jules II, en effet, se réconcilie avec Venise et, contrairement aux engagements de la Ligue de Cambrai, conclut avec elle une paix particulière le 15 février 1510. Il détache l'Aragon de la France, noue des contacts avec le roi d'Angleterre Henri VIII et s'allie avec les Suisses pour châtier Ferrare et bouter les Français hors d'Italie. Il prend pour devise: *Fuori i barbari*.

En juillet 1510, Jules II attaque Alphonse d'Este et suscite une révolte à Gênes. Les cardinaux français - Georges d'Amboise est mort le 25 mai - rejoignent la France et préparent un concile pour déposer le pape: ce sera le concile de Pise, convoqué pour le 1er septembre 1511, mais qui s'ouvrira en fait le 30 octobre. Louis XII prend Bologne le 22 mai 1511, mais, plutôt que de pousser son avantage, propose la paix au pape. Jules II répond en convoquant le concile du Latran, cinquième du nom, pour le 19 avril 1512 (en fait, il s'ouvrira le 3 mai), et en formant avec Venise, l'Espagne et les Suisses la Sainte-Ligue contre la France (4 octobre 1511). Le roi d'Angleterre y adhère le 17 novembre. Le général français Gaston de Foix remporte plusieurs victoires jusqu'à celle de Ravenne, le 11 avril 1512. Mais il y trouve la mort. Son successeur tergiverse; le duc de Ferrare se retire avec son artillerie; Maximilien cherche la paix avec Venise et retire ses 4.000 lansquenets. Les 2.000 soldats français restant doivent se retirer. C'est le moment que choisissent les Suisses pour les attaquer. Gênes et le Milanais se soulèvent. Les Français doivent évacuer toute l'Italie, à l'exception de quelques places-fortes: le 28 juin, La Palice est au pied des Alpes. Et le concile schismatique se replie à Lyon. Les Médicis sont rétablis à Florence le 30 août. Milan est attribuée à Maximilien Sforza, fils de Ludovic. Parme, Plaisance et Reggio sont intégrées aux États de l'Église. Comme le pape se rapproche de l'empereur contre Venise, celle-ci s'alliera avec la France (mais nous sommes là en mars 1513, et Jules II est déjà mort).

Le 3 décembre 1512, Jules II avait fait reprendre les travaux du concile du Latran. Louis XII est excommunié le 16 février 1513. Mais Jules II est rongé par la maladie. Il ne s'est jamais complètement remis du mal dont il avait souffert en août 1511. Le 4 février, il dicte ses dernières volontés; le 20, il fait ses adieux aux cardinaux; et il meurt dans la nuit du 20 au 21. Tout le peuple romain le pleure comme libérateur de l'Italie. Son corps est exposé dans la basilique Saint-Pierre, puis enseveli auprès des restes de son oncle Sixte IV.

L'activité de Jules II aura donc été essentiellement temporelle. Il a certes favorisé les ordres monastiques, encouragé les missions et agi pour faire rouvrir le Saint Sépulcre fermé par le Sultan (1512), et il a finalement réuni le concile. Mais il lui a surtout demandé de réaffirmer la suprématie du pape par rapport au concile et de condamner Louis XII; il ne s'est guère préoccupé de la réforme de l'Église, qui pourtant eût été nécessaire. La vie fastueuse et licencieuse des prélats romains choque plus d'un chrétien, et en particulier un moine allemand venu à Rome en 1510 et nommé Martin Luther. Mais ce faste et cette licence sont peut-être la contre-partie négative de l'essor prodigieux des arts et des lettres sous le pontificat de Jules II.

Jules II a compris qu'à l'échelle humaine c'est l'art qui confère l'immortalité et, à défaut d'être lui-même artiste, il a encouragé les lettres et les arts pour laisser à la postérité un témoignage de la grandeur de son règne. Car si Jules II est un guerrier terrible et un diplomate avisé, c'est aussi un lettré et un Mécène. Il aime la poésie: il se fait déclamer des vers; il se fait expliquer Dante par Bramante; et sa culture poétique s'exprime parfois à des moments inattendus. Ainsi, lors de sa campagne contre Bologne à l'automne 1506, pour encourager ses soldats dans un passage difficile, les mots qui lui viennent aux lèvres sont ceux que Virgile avait prêtés à Énée en quête de l'Italie. C'est donc par une citation de l'*Énéide* qu'il combat le découragement de ses troupes! Il fonde à Fano, de ses propres deniers, la première imprimerie d'Occident en arabe. Il a lui-même trois bibliothèques personnelles: deux dans ses palais romains et une au Vatican³. Il encourage le préfet de la Bibliothèque Apostolique Inghirami à déployer une grande activité. Dans le Sacré-Collège aussi on trouve des mécènes, si bien que sous son pontificat les cercles littéraires et humanistes se développent avec des personnalités comme Pietro Bembo, Baldassare Castiglione... L'Académie romaine, en sommeil depuis la mort de Pomponio Leto, est restaurée par Colocci.

Mais c'est dans le domaine de l'urbanisme, de l'architecture et de la peinture que se manifeste de la façon la plus spectaculaire le mécénat de Jules II. Sous son règne, Rome devient un immense chantier. On drague le Tibre, on refait les égouts, on construit un aqueduc, on perce de nouvelles artères (Via Giulia); on restaure les murs de la ville, ses fontaines, ses palais, ses églises, en particulier S. Maria del Popolo, si chère à la famille della Rovere. Le Borgo et le Transtévère sont aménagés.

Tous ces travaux entraînent directement ou indirectement de nombreuses destructions. Il faut parfois abattre des monuments antiques. Albertini rapporte qu'il a vu détruire les arcs de Gratien, Valentinien, Paul-Émile... Dans un rapport adressé à Léon X en 1518, Raphaël écrit que depuis douze ans on a assisté à la ruine de la porte triomphale des thermes de Dioclétien, du temple de Cérès au Forum, d'une partie du forum de Nerva

et, bien sûr, de l'ancienne basilique de Constantin. Jules II a autorisé à prendre des matériaux dans les ruines antiques: ainsi le Colisée est traité en carrières. En outre, il faut beaucoup de chaux pour les nouvelles constructions, et ce sont les marbres antiques qui la fournissent. Combien de fragments de statues, colonnes ou plaques chargées d'inscriptions ont disparu dans les fours à chaux! On a retrouvé certains de ces fours encore pleins de débris miraculeusement sauvés. Raphaël écrit encore à Léon X: « J'ose dire que cette nouvelle Rome que l'on voit aujourd'hui dans toute sa grandeur et sa beauté, avec ses églises, ses palais, ses autres monuments, est construite avec la chaux provenant des marbres antiques »⁴. Ce témoignage est corroboré par celui de Fra Giocondo, le prédécesseur de Raphaël à la direction des antiquités, celui-là même qui en 1511 dédie à Jules II son édition de Vitruve, théoricien antique de l'architecture pris comme modèle et point de référence par les architectes de la Renaissance. Comment s'étonner dans ces conditions que Bramante, chargé d'une sorte de surintendance des travaux d'embellissement de la ville, ait été surnommé *Ruinante* ?

Je n'ai pas voulu cacher l'aspect négatif de cette politique d'urbanisme. Mais l'avvers de la médaille compense son revers. D'abord, Jules II se préoccupe de sauvegarder au moins les chefs d'œuvres de l'Antiquité. Il collectionne les statues antiques et les rassemble dans son jardin du Belvédère: le fameux Apollon, le groupe du Laocoon découvert près de Sainte-Marie Majeure le 14 janvier 1506 et acquis à grand prix; un Hercule portant Thélèphe trouvé en mai 1507... Le musée du Belvédère fournit des modèles aux sculpteurs et donne une impulsion à l'étude artistique de l'Antiquité. Il y a à cette époque à Rome un engouement extraordinaire pour les objets d'art, et il se fait un véritable commerce de statues et de monnaies antiques, dont certaines peuvent être vendues 8 à 10 ducats. Les premiers faux apparaissent, ce qui prouve l'existence d'un marché.

Jules II détruit, mais il conserve aussi et il fait construire de nouveaux chefs d'œuvre. Son premier projet a été celui de son propre tombeau. Michel-Ange devait construire une pyramide dont il voulait faire son chef d'œuvre. La décision en est prise en mars 1505, et Michel-Ange se met aussitôt au travail. Mais où placer cette pyramide ? Dans la basilique du Vatican; mais l'ancienne basilique de Constantin est trop petite, et elle menace de s'effondrer. Jules II décide donc de la détruire pour laisser la place à la nouvelle basilique Saint-Pierre, voulue comme la plus belle de la chrétienté. Au printemps de 1505, le projet de Bramante est préféré à celui de San Gallo. La première pierre est posée par Jules II lui-même le 18 avril 1506. Le projet de mausolée a été relégué au second plan; Michel-Ange n'est même pas remboursé des frais qu'il a engagés pour faire venir du marbre de Carrare et, de dépit, il s'est enfui à Florence la veille de la pose de cette première pierre. Le projet de mausolée sera repris plus tard, après

l'achèvement des peintures de la Sixtine, peu de temps avant la mort de Jules II. Michel-Ange y travaillera après cette mort, jusqu'en 1516, mais il n'aboutira pas. Il en reste cependant quelques éléments remarquables, notamment le fameux Moïse conservé à Saint-Pierre-aux-liens, aussi imposant que Jules II lui-même, et les deux esclaves du Louvre⁵. La construction de la nouvelle basilique requiert des fonds considérables. Il faut faire appel à toute la chrétienté et, pour compenser le manque de générosité spontanée, vendre des indulgences. Cette pratique sera mal accueillie, notamment en Allemagne. Avec le scandale du luxe de la papauté et des cardinaux romains, elle suscitera un mouvement de révolte qui aboutira à la Réforme.

Mais Jules II a encore d'autres projets. Je m'en tiendrai aux plus grandioses: tout d'abord, le plafond de la Sixtine peint par Michel-Ange de 1508 à octobre 1512. L'artiste s'était réconcilié avec le pape en 1506, en acceptant de couler sa statue de bronze à Bologne (de la fin 1506 au début de 1508). En Bramante et Michel-Ange, Jules II avait trouvé les interprètes de la grandeur divine dont l'éclat rejaillit sur la personne du vicaire du Christ sur terre. Mais c'est à Raphaël qu'il confie le soin d'exprimer par les lignes et les couleurs son rôle de prince spirituel et temporel en décorant ses appartements: les fameuses Chambres de la Signature et d'Héliodore. La Chambre de la Signature, ainsi nommée parce qu'on y enregistrait les actes pontificaux, est illustrée de quatre grandes fresques qui figurent le Droit, la Poésie, la Philosophie (*L'École d'Athènes*) et la Théologie (*La Dispute du Saint-Sacrement*) peintes de 1508 à 1511. La Chambre d'Héliodore représente *Le Miracle de Bolsena*, *Le Châtiment d'Héliodore*, et, peintes sous Léon X après la mort de Jules II, *La Défaite d'Attila* et *La Délivrance de saint Pierre*. Comme l'écrit I. Clouas⁶, le décor de ces chambres illustre le rôle du pape dans le monde: « détenteur des clés de la foi, héritier de toute connaissance, mainteneur du droit, le souverain pontife était l'intercesseur tout puissant des hommes auprès de la divinité. La présence réelle du Christ eucharistique, mais aussi le secours continu de la Providence le rendaient invincible ». C'est dans cette conception de sa fonction que Jules II a tiré l'énergie farouche et la volonté de fer qui lui ont permis de vaincre ses adversaires. Raphaël a contribué aussi à l'enrichissement artistique de Rome en peignant plusieurs madones (notamment celle de S. Maria del Popolo), et des portraits: de Jules II, de son favori le cardinal Alidosi...

Entre le Comtat-Venaissin et Julien Della Rovere, les liens sont très anciens: Julien a commencé sa carrière ecclésiastique par l'évêché de Carpentras (16 octobre 1471). À la mort du cardinal de Coëtivy, il lui succède en Avignon (23 mai 1474). À partir de la rupture entre Louis XI et Sixte IV (1476), Avignon et le Comtat prennent une importance stratégique considérable⁷. Le pape possède là un point d'appui aux portes mêmes du royaume de

son adversaire. Les Avignonnais avaient bien accueilli la nomination d'un parent du pape, capable de soutenir leurs intérêts contre le roi de France et contre le roi René, comte de Provence. Cette nomination devait contrebalancer le pouvoir temporel du légat Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, imposé au pape par Louis XI. Bessarion lui avait remis ses bulles le 5-7-1472, mais il n'était entré en Avignon que le 23 novembre 1473, et Sixte IV avait refusé de le nommer cardinal, au grand scandale de Louis XI. Ainsi, c'était l'évêque, donc Julien, qui dirigeait l'université d'Avignon en tant que chancelier, et non le légat. La mort du cardinal Philippe de Lévis, archevêque d'Arles, le 4 novembre 1475 à Rome donne à Sixte IV l'occasion de démembrer la province arlésienne et d'élever Avignon au rang d'archevêché avec pour suffragants les évêchés du Comtat: Carpentras, Cavaillon et Vaison (21 novembre 1475). Julien contrôle ainsi du point de vue spirituel tout le territoire qu'administre le légat du point de vue temporel.

Peu de temps après, en réponse à l'ordonnance du roi sur la défense des libertés gallicanes (8-1-1476), Sixte IV révoque Charles de Bourbon et le remplace par Julien qui reçoit en outre plusieurs autres légations, dont celle de France (21-2-1476). Sixte IV est en fait entré, avec René d'Anjou, Charles le Téméraire, la régente de Savoie et le duc de Milan, dans un complot contre Louis XI. Julien débarque en Arles le 16 mars 1476 et entre en Avignon le lendemain. Mais Louis XI lui interdit de pénétrer en France. Julien proclame à Carpentras la révocation de Charles et fait emprisonner ses partisans. Louis XI envoie une armée de 15.000 hommes pour rétablir Charles. Julien quitte Avignon le 25 avril; les troupes françaises y entrent le 30. Julien se rallie alors tactiquement au vainqueur. Louis XI accepte de le recevoir à Lyon le 1er juin et là, contre la promesse de servir les intérêts de la France, il obtient le droit d'exercer ses fonctions de légat en France. Les Avignonnais et les habitants du Comtat s'engagent à ne pas entrer en relation avec la Bourgogne, et Louis XI se réconcilie avec eux. Julien peut rentrer triomphalement en Avignon le 29 juin, et à Carpentras, capitale du Comtat, le 27 juillet. Le 22 août, il fonde en Avignon le collège du Roure, destiné à accueillir 36 écoliers en droit civil et en droit canon; il y appose son blason au-dessus de l'ancienne livrée de Cambrai. En septembre, il quitte les États Pontificaux. René le fête à Tarascon et il s'embarque pour l'Italie à Port-de-Bouc. Bien qu'absent, il continue à s'occuper de son archevêché: il fait envoyer des professeurs de Turin dans son université, entretient le palais pontifical, dont il fait reconstruire la façade et la partie méridionale, fait décorer la cathédrale et les églises d'œuvres d'art et de peintures exécutées par des artistes envoyés d'Italie. L'expédition militaire du gascon Bernard de Garlans dans le Comtat et l'intervention des troupes de Louis XI pour rétablir l'ordre n'altèrent pas les relations de Julien avec le roi de France. Le 28 avril 1480, il est à nouveau nommé légat pour la France. Après avoir accompli sa mission auprès de Louis XI, il fait une entrée triomphale en Avignon le 27 mai 1481. Pendant six mois, il s'occupera de la succession du

roi René. Il se tire avec beaucoup d'habileté d'une situation délicate, puisque Louis XI soutient Charles du Maine et que son oncle et lui-même ont une préférence pour René II. Il apprend la mort de Charles du Maine (11-12-1481) sur le chemin qui le ramène à Rome. Charles du Maine ayant fait de Louis XI son héritier, Julien reconnaît les droits du roi de France.

Après l'élection d'Innocent VIII, pour pouvoir se consacrer aux affaires italiennes, Julien fait désigner comme légat pour Avignon le cardinal Nardini. Mais celui-ci meurt peu de temps après sa nomination et, sur la demande des Avignonnais eux-mêmes, Julien reprend son titre de légat pour Avignon. Cette légation lui sera confirmée par Alexandre VI le 31 août 1492, puis après l'entrée de Charles VIII à Rome, en vertu de l'accord du 15 janvier 1495. Après la retraite française, il rentre en Avignon le 21 octobre 1495; il y passe l'hiver à s'occuper de l'administration du Comtat et de son diocèse. Quand Charles VIII reprend l'offensive en Italie, Julien règle les affaires en suspens, notamment le statut des collèges de l'université, et part pour l'Italie le 10 juillet 1497. Quand Louis XII compose avec les Borgia, Julien rentre en Avignon pour y accueillir César d'une façon fastueuse (28 octobre 1498). Les fêtes dureront jusqu'au 7 novembre et coûteront 7.000 ducats. Après avoir réglé en France les derniers détails de l'alliance entre le roi, le pape et Venise contre Milan, il rentre en Avignon le 13 mars 1499, où il reste jusqu'au milieu de juillet pour soigner une attaque de syphilis. Il reviendra dans son diocèse pour régler les problèmes liés à son élection à l'archevêché d'Arles contre le candidat d'Alexandre VI Jean Ferrier, et n'en partira qu'au début de septembre, quand il aura appris la fuite de Ludovic le More devant Louis XII.

Lors du second conclave de 1503, c'est en promettant à son rival Georges d'Amboise la légation pour Avignon, le Comtat et la France que Julien assure son élection. Il avertit sans retard les Avignonnais de cette élection et, en dépit de l'intervention de certains membres de la curie qui s'y opposent, confirme en tant que Jules II la promesse de Julien Della Rovere: Amboise obtient ses légations et regagne la France au début de décembre 1503. Cette charge lui sera confirmée en novembre 1506, et il la conservera jusqu'à sa mort le 25 mai 1510.

En tant que légat d'Avignon, Julien y avait eu la responsabilité des frappes monétaires. Mais, nous le verrons, le nom du légat n'apparaît pas sur le monnayage d'Avignon avant son règne et, si à partir de Nicolas V les armes du légat apparaissent épisodiquement sur le monnayage d'or (armes de Pierre de Foix sous Nicolas V et Calixte III; armes de Charles de Bourbon sous Sixte IV), on ne voit les armes de Julien dans le monnayage avignonnais retrouvé que sur le demi-ducats d'Innocent VIII (PA 4266 et Muntoni 20).

Le pape Jules II a été très attentif aux questions économiques et monétaires. À Rome, son souci a été de régler ses problèmes financiers et d'éliminer les monnaies étrangères: sa politique monétaire reflète sa politique internationale. Il est amené à refondre les anciennes monnaies et à en imposer de nouvelles⁸: le 20 juillet 1504, le carlin d'argent est à un dixième de ducat, alors qu'auparavant il n'en valait qu'un sur 13,5. Pour imposer cette monnaie, il en a multiplié les variétés (plus de 90) et en a surtout augmenté les frappes. L'ancien atelier est remplacé par un nouveau, plus grand, près de S. Celso, non loin de la Piazza Navona; et un autre atelier pontifical est ouvert à Viterbe. La frappe et la circulation des monnaies sont très surveillées: le 26 juillet 1505, on pend à Rome des rogneurs de monnaies. Antonio Segni, marchand florentin à qui l'atelier monétaire avait été concédé pour cinq ans en 1504, est accusé de malversations. Mais il sera absous en 1510.

En Avignon, c'est le légat, et donc Georges d'Amboise, qui a la responsabilité des émissions monétaires. Jules II lui accorde un privilège insigne et nouveau (le lui avait-il promis?): celui d'apposer son nom au revers des monnaies d'or et des monnaies blanches. C'est dire l'honneur qui lui est fait. Son monnayage comporte des écus d'or au soleil, des douzains et des petits billons noirs. Le retour à l'écu d'or n'est pas sans signification. Cette monnaie, de type français, était apparue dans le monnayage avignonnais sous Nicolas V (1447-1455), aux armes de Pierre de Foix. Mais par la suite Callixte III, Sixte IV et Innocent VIII étaient revenus à un monnayage d'or de type italien: florin, ducat et demi-ducat. Georges d'Amboise, au nom de Jules II, reprend une émission de type français copié sur l'écu de Nicolas V (Muntoni 18). Mais, à chaque bras de la croix du revers, la fleur de lys est remplacée l'assemblage d'un gland et deux feuilles de chêne, emblème parlant.

La frappe du douzain, lui aussi espèce française, était apparue sous Callixte III (1455-1458: PA 4254), mais avait, semble-t-il, disparu par la suite: en monnaies blanches, on n'a retrouvé pour Sixte IV, Innocent VIII et Alexandre VI que des demi-gros (exceptionnellement un triple gros pour Innocent VIII). Le type de ce douzain reproduit à l'avvers celui de l'écu d'or. Au revers, une croix cantonnée de clefs en sautoir et de tiaras imite la croix des douzains français cantonnée de fleurs de lys et de couronnes. Le successeur de Georges d'Amboise, Robert de Guibé (1510-1513) ne semble avoir frappé ni monnaie d'or ni monnaie blanche; du moins n'en a-t-on pas retrouvé à ce jour.

Pour les monnaies noires, qui ne portent ni le nom ni les armes du légat, on ne connaissait que plusieurs variétés du petit denier au type traditionnel des deux clefs adossées. Mais j'ai eu l'occasion d'acquérir une monnaie inédite trouvée en Avignon qui, compte-tenu de son type (qu'on

retrouvera sur les patacs à partir de Grégoire XIII [1572-1585]) et de son poids, doit être un double denier ou patac.

Certaines de ces monnaies, d'or ou de billon, portent des lettres en fin de légende. Il doit s'agir de marques de maîtres. Seule l'exploitation de documents d'archives (s'il en existe) permettrait d'en préciser la signification et, peut-être, d'établir une chronologie des émissions. Mais d'ores et déjà, on peut établir un lien typologique, et donc chronologique, entre l'écu, le douzain, le patac dont la légende se termine par un T; et l'écu, le denier (et le douzain ?) dont la légende se termine par un V.

Je concluerai sur un paradoxe apparent: Jules II, dont l'image traditionnelle est celle d'un pape guerrier qui a bouté les Français hors d'Italie (... pour y faire entrer les Espagnols!), est le pape dont le monnayage en Avignon est le plus spécifiquement français, du moins pour les espèces d'une certaine valeur (l'or et le billon blanc). Ce paradoxe n'est qu'apparent, car ce monnayage est dû en grande partie, je le pense, à la forte personnalité du cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII, et, en fait, la rupture avec la France coïncide (mais est-ce une simple coïncidence ?) avec la mort de Georges d'Amboise.

Jean-Louis CHARLET

NOTES

1. Cf. I. Cloulas, *Jules II, le pape terrible*, Paris 1990, p. 19. E. Rodocanachi (*Le Pontificat de Jules II*, Paris 1928) donne la date du 15 décembre et note qu'il existe, chez les contemporains mêmes du pape, un désaccord sur l'année de sa naissance (1441 ou 1443). Ces deux ouvrages seront mes sources principales dans la partie historique de mon étude.

2. *Op. cit.*, p. 122.

3. Rodocanachi p. 87 et L. Dorez, "La bibliothèque privée du pape Jules II", *Revue des Bibliothèques* 6, 1896, p. 97.

4. Cité par Rodocanachi, p. 48 n.4. Voir aussi Lanciani, *The Destruction of Ancient Rome*, Londres 1901.

5. Clouclas, p. 280.

6. P. 297.

7. Sur cette période, voir L.H. Labande, *Avignon au XVe siècle. Légation de Charles de Bourbon et du cardinal Julien de La Rovère*, Monaco-Paris 1920.

8. Rodocanachi, p. 93 (avec bibliographie n. 2); G. Garampi, *Saggi di osservazioni sul valore delle monete pontefice*, Roma 1776. Pour la Marche d'Ancône, le maître est Antonio de Melioribus, florentin; et, à partir du 14 janvier 1512, Paolo di Lodovico Sinibaldi.

ANNEXE :
description du monnayage de Jules II en Avignon

A Écu au soleil

A 1. Soleil IVLIVS : : PAPA : SECVMDVS

écu aux deux clefs en sautoir liées, surmonté de la tiare; à g., un globule; à dr., écu aux armes de Georges d'Amboise. Cercle et double grénétis.

R/ + GEORGIVS : DE : AŃ BASIA : CAR : ET : LEGA

croix aux bras terminés par un gland et deux feuilles de chêne. Cercle et double grénétis.

PA 4278 (Musée d'Avignon; coll. B. Fillon).

A 2. Variété avec : PĀ PĀ : SECV Ń DVS : T :

R/ Toujours Ā dans la légende, qui se termine par : T g

PA 4279 (mal décrit: cf. pl. XCV n° 10); Muntoni 78; C. Méd. 2486; M & M 470 n° 54; coll. C. (fig. 1)
diamètre: 28 mm ; poids: 3,40 et 3,41 g.

A 3. Variété avec ◦ V ◦ en fin de légende de l'avvers et du revers (au lieu de : T :)

PA 4280 (coll. Rousseau); Muntoni 79

A 4. Variété avec : D g en fin de légende de l'avvers et du revers
Muntoni 77



[A 5 ?]. Variété mentionnée par J. De Mey (*Les Monnaies du Comtat Venaissin*, Bruxelles-Paris 1975, p. 54 n° 149), avec O en fin de légende au revers

(l'existence de cette variante demande à être confirmée)

B Douzain

B 1. + IVLIVS ♦ ♦ PĀPĀ ♦ SECVŃ DVS ♦ T ♦

écu aux deux clefs en sautoir liées, avec un point, surmonté d'une tiare, dans un double trilobe; à g., petite tiare; à dr., écu aux armes de Georges d'Amboise; au-dessous, AVI. Cercle et double grénétis.

R/ + GEØRGIVS ♦ DE ♦ ĀŃ BĀSIL ♦ CĀR ♦ ET ♦ LEGĀ ♦

croix pattée dans un double quadrilobe, cantonnée de deux clefs en sautoir en 1-4 et d'une tiare en 2-3. Cercle et double grénétis.

PA 4281 (pl. XCV n° 11 - Revue 1839, pl. 12 n° 3); Muntoni 80, variété I; C.

Méd. 2487; M & M 483 n° 208

diamètre: 26 mm ; poids: 2,28 et 2,29 g.

B 2. Variété avec au revers les tiars en 1-4 et les clefs en 2-3

PA 4282; Muntoni 80; coll. C. (fig. 2)

diamètre: 27 mm ; poids: 2,63 g.

B 2 bis. Variété de B 2: pas de losange en fin de légende au revers

C. Méd. R. 965

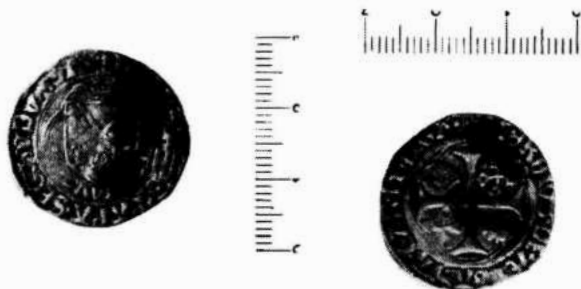


fig. 2

[B 3 ?]. Variété avec V en fin de légende à l'avvers: De Mey, *loc. cit.* ,
n°150

(l'existence de cette variante demande à être confirmée);

C Double denier ou patac

C 1. .]IVLIVS [...]. T .

deux clefs en sautoir (liées ?) surmontées d'un globule

R/ + . S [ANC]TVS . P[E]TRVS .

croix pattée dans un quadrilobe cantonnée d'un anneau en 1-4.
Cercle et double grénétis.

Inédit. Coll. C. (fig. 3)

diamètre: 20 mm ; poids: 0,85 g. (pièce légèrement ébréchée)



fig. 3

D Denier

D 1. + IVLIVS . PP . SECV(?) DVS . [] .

deux clefs adossées séparées par un anneau

R/ + SAU TVS . PETRVS [V ?] :

croix pattée cantonnée d'un anneau en 2 et de clefs en sautoir en 3

Coll. part. (fig. 4)

D 1 bis. Variété avec + IVLIVS : PP : SECV (S) DVVS.
au revers, SANCTVS et clefs en sautoir en 4

PA 4277 (coll. Morin)
poids: 0,50 g.

D 2. Variété avec + IVLIVS . PP . II . V : (ou .)
R/ + SANCTVS . PETRVS . V : (ou .)
annelet en 1 (?), clefs en 4

Coll. C. ; coll. part.
diamètre: 16 mm ; poids: 0,66 g.

D 3. Variété de D 2 avec au revers l'annelet en 2 et les clefs en 3
Coll. part.

D 4. Variété de D 2 avec + : IVLIVS . PP . II :
R/ + : SANCTVS . PETRVS :
clefs en 1, annelet en 4

Muntoni 81; C. Méd. R 965; coll. C. (avec le N à l'envers) ; coll.
part.
poids: 0,61 et 0,63 g.

D 5. Variété de D 4 avec au revers + SANTVS : PETRVS
annelet en 1 et clefs en 4

Muntoni 81, var. I



fig. 4